

L'ORCHIDEE SAUVAGE

Règlement pour location

- Le locataire doit être majeure
- Le locataire loue un logement en bon état, meublé (un état des lieux est effectué en arrivant et en partant)
- Toutes dégradations seront facturées et déduites de la caution
- Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis (possibilité de location)
- Le locataire s'engage à rendre le logement propre : possibilité de faire faire le ménage par nos soins, dans ce cas prévenir en arrivant. Il vous en coûtera 30€
- Un acompte de 30% de la somme totale vous est demandé à la réservation .Cet acompte est encaissé .En cas de désistement moins de 8 jours avant il ne vous sera pas rendu sauf cas particulier (maladie, hospitalisation, décès)
- Le solde de votre facture sera au plus tard versé en arrivant à la remise des clefs ainsi que la caution de 150€ Cette dernière n est pas encaissée
- Le locataire respectera le règlement intérieur
- Les animaux domestiques sont acceptés mais devront être tenus en laisse à l'extérieur et dans tous les parties communes. Les déjections devront être enlevés par vos soins
- Nous vous conseillons d'avoir une assurance responsabilité couvrant toute votre famille ainsi que vos animaux.

Date :

Signature du locataire

Précédé de la mention

lu et approuvé

Signature du propriétaire